

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 15 MAI 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6

Le 15 mai 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle polyvalente des Chapelles, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUÉS, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurent CHELLE donne pouvoir à Guillaume DESRUÉS

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Nicolas MORIN donne pouvoir à Laurence REGNIER

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Paul PELLECUER donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LE LANN

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Michelle ANXIONNAZ est désignée secrétaire de séance

2024-50

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services de la collectivité ;

Considérant l'adoption des lignes directrices de gestion qui ont reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 30 novembre 2021 ;

Le Président propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet afin d'assurer les fonctions de gestionnaire ressources humaines afin de structurer le service Ressources Humaines à compter du 1^{er} juillet 2024 ;
- La création d'un emploi permanent de technicien à temps complet afin d'assurer les fonctions de technicien eau, en support du responsable du Service Eau et Assainissement, dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} Janvier 2025.

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessous.

Yannick AMET

Président



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 29/04/2024

	POURVUS	VACANTS
Adjoint administratif principal de 1ère classe		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1
Adjoint administratif	8	6
Rédacteur principal de 1ère classe	2	
Rédacteur principal de 2ème classe		
Rédacteur		
Directeur		1
Attaché principal	1	
Attaché	4	
Adjoint technique principal de 1ère classe	3	
Adjoint technique principal de 2ème classe	3	
Adjoint technique	14	4
Agent de maîtrise principal	1	
Agent de maîtrise	1	
Technicien principal de 1ère classe	1	
Technicien	1	3
Ingénieur Principal	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	1
Adjoint d'animation	1	2
Animateur Principal de 1ère classe	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	6	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5	
Assistant d'enseignement artistique	6	2
Infirmier territorial en soins généraux	1	
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	
Assistant Territorial Socio-éducatif	1	
TOTAUX	66	21